

Chez les hommes, Laurent THUEL de l'ENI Paris remporte la course après avoir gagné les 2 manches. Sylvain GUILLAUME des Douanes du Genevois et Thierry CHARBONNEAU de la Seine-et-Marne tous les deux très réguliers, finissent respectivement 2^e et 3^e de chaque manche et du classement final.

Un vin chaud « brûlot » offert par « Grand Marnier » et un magnifique feu d'artifice organisé gracieusement par l'ESF de la vallée de Méribel, très appréciés de l'ensemble des compétiteurs, ont clôturé de la plus belle des manières cette première journée de compétition.



Mardi sous un ciel bleu et un soleil éclatant, le classement du géant dame est un « remake » de celui de la veille en slalom mais dans le désordre. Comme l'année dernière, Sophie CHRETIEN (7401) est la plus rapide entre les 38 portes du tracé. Elle remonte dans la 2^e manche le retard de 5 centièmes concédé à Dominique DURUAL (7400) qui finit sur la 2^e marche du podium. Corinne GINDRE (39) complète le trio de tête.

Thierry CHARBONNEAU (77) toujours placé depuis plusieurs années, obtient enfin un succès mérité pour 13 centièmes de seconde d'avance sur le « douanier polyvalent Sylvain GUILLAUME » (7400) et 48 centièmes sur Olivier OLAGNON de la Seine-Saint-Denis, à l'issue des deux manches.

L'équipe des Douanes du Genevois s'attribue le combiné alpin par équipe. Elle était composée pour ce trophée de : Dominique DURUAL, Sylvain GUILLAUME, André HAVERLAND et Jean-Claude GUILLON.

Mercredi et jeudi, nous abandonnons le stade de Corbey pour rejoindre le centre des épreuves nordiques.

Le fond individuel dame confirme la suprématie depuis l'an dernier de Catherine VERNIER de la Haute-Saône, dans cette épreuve des 5 km. Elle devance ses poursuivantes Corinne GINDRE (39) et Sophie THABUIS de la Côte d'Or, de plus d'une minute.

Le 10 km homme donne lieu à un magnifique duel entre Sylvain GUILLAUME (7400) et Guy HENRIET de la Haute-Saône, loin devant la meute des poursuivants. Sylvain dépose Guy dans la rampe d'arrivée et franchit la ligne avec 6 secondes d'avance. Bernard BORDET de l'Isère complète le podium après une belle course en compagnie de Pascal WEBER du Rhône, qui termine à 4 secondes de la 3^e marche.

Jeudi matin, le relais nordique 4 x 5 km est remporté par l'équipe de la Haute-Saône : dans l'ordre des relayeurs, le très jeune Gérard FAIVRE, la gagnante de l'épreuve individuelle Catherine VERNIER, Stéphane GANNAT et Guy HENRIET. L'équipe des Vosges prend la 2^e place devant les Douanes d'Annemasse qui ont fait courir dans leur équipe 2 féminines.

L'après midi est consacrée au biathlon en patrouille. Cette épreuve officieuse pourrait préfigurer une épreuve officielle l'année prochaine. Elle est remportée par une équipe mixte composée de représentants de la Dordogne et du Val-d'Oise.

Dernière course vendredi matin, avec le « grand géant ». Cette dernière épreuve voit la victoire chez les dames de Martine OFFENSTEIN de l'USAC Bordeaux qui comme l'année dernière avec le « skieur cross » remporte une épreuve officieuse du dernier jour de compétition. Elle devance Marie Claude DARLAS de la Seine-Saint-Denis et Dominique DURUAL (7400).

Chez les hommes, victoire avec près de 2 secondes d'avance d'Olivier OLAGNON (9300) devant Jean-Pierre LACAZE de Toulouse et André HAVERLAND des Douanes du Genevois.

Le combiné alpin nordique individuel consacre les meilleurs participants en slalom géant et fond spécial. Corinne





Gindre (39) remporte le trophée féminin devant Sophie CHRETIEN (7401) et Françoise BISSON HAMELIN des Douanes d'Annemasse.

Chez les hommes, Sylvain GUILLAUME (7400) premier du classement combiné alpin et premier du classement nordique remporte le classement alpin nordique devant Pascal WEBER (6900) et Didier LABEGUERIE des Douanes de Bayonne.

Enfin, le challenge représenté par le combiné alpin nordique par équipe est remporté pour la deuxième année consécutive par les Douanes du Genevois. L'équipe était composée de Séverine DEMANY, Dominique DURUAL, Joseph BESCHET, Sylvain GUILLAUME, Jean-Claude GUILLON et André HAVERLAND.

Le défi sera important l'an prochain puisque l'équipe des Douanes du Genevois tentera de s'attribuer définitive-

ment le trophée en remportant le challenge une troisième fois consécutive.

Le challenge « Christelle DUVERGER » récompensant le participant le plus fair play de la semaine est décerné à Michèle CHAUMET de la Charente.

Nous souhaitons un bon rétablissement à Christine, Daniel et Franck, bon courage à Yves.

Le comité d'organisation ainsi que les administrateurs chargés des sports à l'ATSCAF Fédérale félicitent l'ensemble des participants tant pour leurs performances sportives que pour leurs comportements durant toute la semaine de cette manifestation.

Ces beaux moments laissent augurer un somptueux 30e anniversaire en 2009. Bonne année sportive et à l'année prochaine. ▶

JL MEUNIER

Résultats

Géant Dames

- 1 CHRETIEN Sophie A. Savoies
- 2 DURUAL Dominique A. Douanes Genevois
- 3 GINDRE Corinne A. Jura

Slalom Dames

- 1 GINDRE Corinne A. Jura
- 2 CHRETIEN Sophie A. Savoies
- 3 DURUAL Dominique A. Douanes Genevois

Fond Individuel Dames

- 1 VERNIER Catherine A. Haute-Saône
- 2 GINDRE Corinne A. Jura
- 3 THABUIS Sophie A. Côte-d'Or

Relais Nordique par équipe

- 1 A. Haute-Saône
- 2 A. Vosges
- 3 A. Douanes Annemasse

Combiné Alpin Nordique Dames

- 1 GINDRE Corinne A. Jura
- 2 CHRETIEN Sophie A. Savoies
- 3 BISSON-HAMELIN Françoise A. Douanes Annemasse

Combiné Alpin par équipe

- 1 A. Douanes du Genevois
- 2 A. CSMF
- 3 A. Seine-Saint-Denis

Géant Hommes

- 1 CHARBONNEAU Thierry A. Seine-et-Marne
- 2 GUILLAUME Sylvain A. Douanes Genevois
- 3 OLAGNON Olivier A. Seine-Saint-Denis

Slaloms Hommes

- 1 THUEL Laurent A. ENI Paris
- 2 GUILLAUME Sylvain A. Douanes Genevois
- 3 CHARBONNEAU Thierry A. Seine-et-Marne

Fond Individuel Hommes

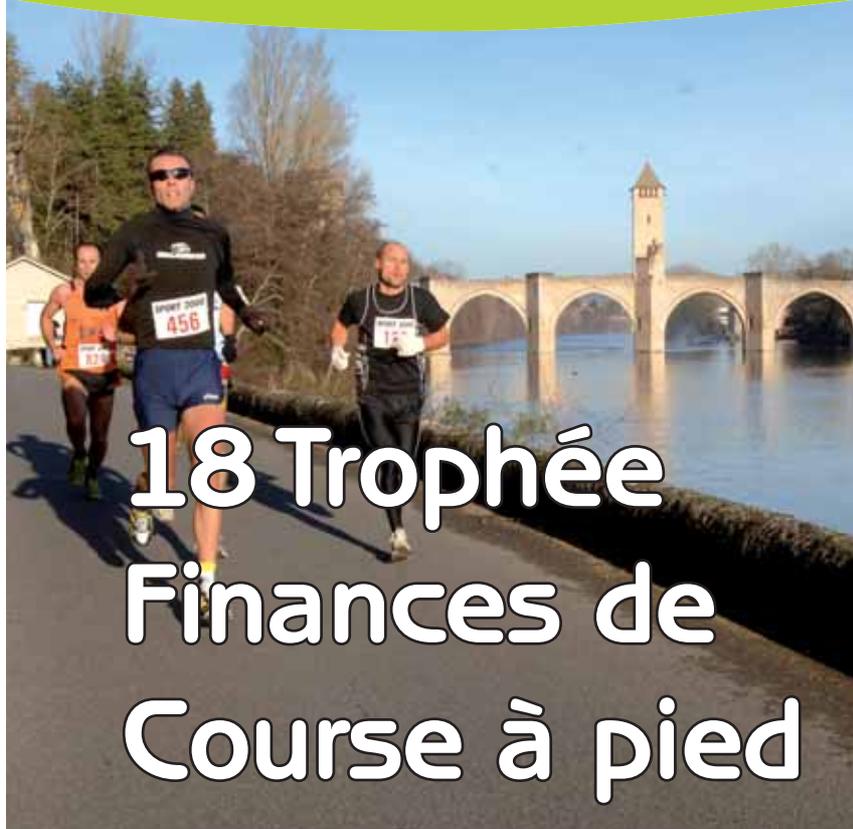
- 1 GUILLAUME Sylvain A. Douanes Genevois
- 2 HENRIET Guy A. Haute-Saône
- 3 BORDET Bernard A. Isère

Combiné Alpin Nordique Hommes

- 1 GUILLAUME Sylvain A. Douanes Genevois
- 2 WEBER Pascal A. Rhône
- 3 LABEGUERIE Didier A. Douanes Bayonne

Combiné Alpin Nordique par équipe

- 1 A. Douanes du Genevois
- 2 A. Douanes Annemasse
- 3 A. Haute-Saône



18 Trophée Finances de Course à pied

La course, baptisée « Les 10km du Valentré » s'est tenue le dimanche 13 janvier 2008. Elle a donné un nouveau cadre au 18^e championnat ATSCAF de course à pied.

La mesure des 10km a été réalisée par des géomètres du Cadastre en respectant les normes FFA (Fédération Française d'Athlétisme).

L'épreuve figure au challenge « ADCPHS – La Dépêche du Midi – Conseil Général du LOT » qui compte 24 rendez-vous annuels. En 2008, « Les 10km du Valentré » a réuni environ 600 coureurs sur ses 2 distances 10km et 6km (477 sur les 10km et 118 sur les 6km pour la référence 2007).

Le départ de la course est situé à PRADINES (commune qui jouxte CAHORS) et suit le tracé du fleuve LOT où l'on découvre les ponts qui l'enjambent dont le fameux « Pont Valentré ».

René MARTINEZ vous fait vivre cette course d'une rare beauté sublimée par un temps très ensoleillé (voir aussi running magazine février 2008).



René MARTINEZ
Organisateur de la course



Martine FARGES
Présidente de ATSCAF du Lot

“**L**

La galerie marchande du Centre Leclerc grouille de monde et c'est l'occasion de se revoir, d'échanger ses impressions pour la reprise de la saison 2008 de course pédestre dans le LOT.

Des groupes se forment pour discuter de l'état de forme du moment ou des fêtes qui viennent de se terminer sans oublier les vœux traditionnels qui meublent les conversations en manque d'inspiration.

On découvre aussi une nouvelle « race » de coureurs, « les atscafiens » venus disputer leur championnat de France dans cette ambiance très sud-ouest. En effet, les membres des différentes ATSCAF départementales sont présents à ce rendez-vous aussi sportif que convivial. Outre le classement de la centaine de coureurs présents, le rendez-vous d'après course à l'Hôtel-restaurant « La Chartreuse » dans le cadre d'un week-end de découverte de la ville de Cahors, de ses monuments et de ses spécialités culinaires les intéresse également.



Vers 10 h, le départ est donné pour les quelques 600 coureurs.

Dans la longue descente, les coureurs sont libérés dans un certain vacarme qui s'estompe progressivement pour faire place au bruit des foulées qui contraste avec le brouhaha précédent. Les champions prennent les affaires en main et impressionnent par le rythme très rapide donné à la compétition.

Comme à son habitude, Jérôme PLOUVIEZ part en tête. A la fontaine des Chartreux, juste après le pont Valentré, il mène la course suivi de Robert DAJEAN, Olivier LALOUX et Frédéric LAPEYRADE. Robert ne tarde pas à prendre le relais et reste en tête nettement détaché jusqu'à environ 2 km de l'arrivée avant d'être débordé par Olivier LALOUX, vainqueur de cette 5e édition en 32'45". Frédéric LAPEYRADE (ATSCAF Puy-de-Dôme), termine 3e en 33'18" et devient champion de France ATSCAF. Jérôme PLOUVIEZ résiste à la 4e place en 33'42" au retour de Sébastien NODARI, 5e en 34'16" qui devance Sébastien ESPITALIER (34'23") de Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie). Serge MORVAN (34'31") (ATSCAF Finistère) est 6e et devance les valeurs sûres lothoises : Nicolas LAFUSTE (34'56"), Augustin MONTEIRO (34'58") et Stéphane GONDAL 10e en 35'17".

Côté féminin, Sylvie BEYSSAC championne de France ATSCAF (41'16") domine les débats en devançant Laure BLANC 42'50" (1re V2), Geneviève NASTORG (43'08"), Florence VERTUT (44'12"), Anne FLORENT 45'16" (1re senior), Marie-Claude SCHUSTER (ATSCAF ASCDT) 45'21", Florence TEULIER du SATUC (45'23"), Laetitia DEMOULY et Nathalie POUSSOU du SATUC 10e en 46'01". Enfin, notons que Yolande GANNAC (ATSCAF Aveyron) est 1^{re} V3 en 52'24".

René MARTINEZ



Palmarès

Vétérans 1 dames

- 1 Sylvie BEYSSAC (ATSCAF Cantal)
- 2 Marie-Claude SCHUSTER (ATSCAF Douanes Toulouse)
- 3 Dominique DECLERCQ (ATSCAF Nord)

Vétéran 1 hommes

- 1 Serge MORVAN (ATSCAF Finistère)
- 2 Eric CHOTARD (ATSCAF Eure)
- 3 Jean-Marc GAGEOT (ATSCAF Ile-et-Vilaine)

Vétérans 2 dames

- 1 Evelyne PIEDAMMA (ATSCAF Tam)
- 2 Dominique FREMONT (ATSCAF Val-de-Marne)
- 3 Odile LAFARGIE (ATSCAF Douanes Toulouse)

Vétéran 2 hommes

- 1 Jacques CARROIS (ATSCAF Haute-Vienne)
- 2 Guy LE YAR (ATSCAF Fin Saint-Brieuc)
- 3 Bertrand GROUSSIN (ATSCAF Vendée)

Vétérans 3 dames

- 1 Juliane GENTREAU (ATSCAF Allier)

Vétéran 3 hommes

- 1 Yves GANNAC (ATSCAF Aveyron)
- 2 Christian GAYRAUD (ATSCAF Landes)
- 3 Albert GALINDO (ATSCAF Tam-et-Garonne)

Sénior hommes

- 1 Frédéric LAPEYRADE (ATSCAF ENI 63)
- 2 Julien PEROL (ATSCAF Puy-de-Dôme)
- 3 Emmanuel AUBRY (ATSCAF Val-d'Oise)

Vétéran 4 hommes

- 1 Paul GENTREAU (ATSCAF Vendée)

Rénovation de l'hôtel Perce-Neige à Val-d'Isère



Un dossier réalisé avec la collaboration
du cabinet JML INTERNATIONAL

“
A

u départ de l'opération, il s'agissait de redonner à l'hôtel un cachet montagne c'est-à-dire une décoration mêlant le torchis rustique, le bois et la pierre, matériaux traditionnellement utilisés dans la construction en montagne. Or, en passant les locaux en revue, il s'est avéré très rapidement que l'établissement souffrait de défauts qui nuisaient à la sécurité, à la fonctionnalité, au confort et somme toute à la convivialité tant attendue par la clientèle actuelle des stations de ski.

Concernant la sécurité, il fallait en premier lieu rétablir le désenfumage de la cage d'escaliers qui dessert tous les niveaux du bâtiment, en second lieu rétablir les coupe-feu aujourd'hui en vigueur entre locaux à risques, locaux réservés au sommeil et circulations, puis compléter ces ouvrages par une détection incendie plus performante et un balisage des issues de secours plus complet.

La rénovation de l'hôtel Perce-Neige, pour légère qu'elle puisse paraître lorsque l'on compare l'avant et l'après, a été en réalité lourde et complexe. Voici en quelques mots l'histoire de cette rénovation.

Rénovation de l'hôtel Perce-Neige à Val-d'Isère



Un dossier réalisé avec la collaboration
du cabinet JML INTERNATIONAL

“
A

u départ de l'opération, il s'agissait de redonner à l'hôtel un cachet montagne c'est-à-dire une décoration mêlant le torchis rustique, le bois et la pierre, matériaux traditionnellement utilisés dans la construction en montagne. Or, en passant les locaux en revue, il s'est avéré très rapidement que l'établissement souffrait de défauts qui nuisaient à la sécurité, à la fonctionnalité, au confort et somme toute à la convivialité tant attendue par la clientèle actuelle des stations de ski.

Concernant la sécurité, il fallait en premier lieu rétablir le désenfumage de la cage d'escaliers qui dessert tous les niveaux du bâtiment, en second lieu rétablir les coupe-feu aujourd'hui en vigueur entre locaux à risques, locaux réservés au sommeil et circulations, puis compléter ces ouvrages par une détection incendie plus performante et un balisage des issues de secours plus complet.

La rénovation de l'hôtel Perce-Neige, pour légère qu'elle puisse paraître lorsque l'on compare l'avant et l'après, a été en réalité lourde et complexe. Voici en quelques mots l'histoire de cette rénovation.



Au niveau de la fonctionnalité il convenait avant tout de changer l'ascenseur (trop petit) pour un modèle plus large et permettant d'accueillir une personne en fauteuil. Mais il fallait aussi restructurer ce qui n'est pas vu par le client, c'est-à-dire la cuisine, la buanderie, les locaux de stockage, le bureau du gérant et amener un vrai monte-charge jusqu'à la cuisine qui est en fait au deuxième étage par rapport aux livraisons. On peut ajouter à ces ouvrages les deux chambres aménagées pour accueillir des personnes à mobilité réduite, qui n'existaient pas avant et qui, malgré quelques contraintes d'espaces de dégagement, ont tout à fait trouvé leur place.

Pour le confort il s'agissait surtout de traiter le bruit dans les chambres par la pose d'une VMC hygroréglable silencieuse et de portes phoniques, le bruit dans la salle de restaurant par la pose d'un faux-plafond acoustique. Le choix a été fait de remplacer tous les appareils sanitaires et de ne conserver que les baignoires de bonne taille, les petites étant remplacées par des douches, qui sont certes plus économes mais aussi plus en phase avec la demande actuelle en hôtellerie. Les chambres du personnel ont aussi été entièrement réaménagées avec une douche et un lavabo par chambre, au lieu des douches communes existantes. Il est important de noter que, dans les commentaires « à chaud » du sous-préfet, lors du passage de la commission de sécurité, les excellentes conditions de travail mises à la disposition des personnels, et notamment l'offre de logement, ont clairement été mises en exergue, le Perce Neige pouvant être considéré – je cite- comme « un référent dans la station ».

Pour le reste, ce sont les matériaux chaleureux, les éclairages discrets et la décoration choisie qui devaient asseoir l'impression générale de confort dans l'ensemble de l'hôtel.

Ces trois objectifs ont nécessité la rénovation lourde du bâtiment, c'est-à-dire que sa partie centrale a dû être entièrement détruite sur une surface de 30 m², des fondations au toit et rebâtie de A à Z tout en conservant ce qui l'entourait. Ce chantier dans le chantier a nécessité de lourds travaux de démolition, de confortement de structure, de reprise de poteaux et poutres béton, de minage de rocher même dans le sous-sol, travaux grossiers en apparence mais très délicats en réalité car le bâtiment doit continuer à tenir debout, travaux difficiles à planifier également car les surprises sont nombreuses et pèsent sur l'avancement.

En plus de la complexité de l'ouvrage central, d'autres contraintes sont venues alourdir la tâche des compagnons, comme : la faible hauteur sous plafond des étages de chambres qui a obligé à trouver de nombreuses astuces pour passer tous les réseaux de VMC, plomberie et électricité, le peu de place de stockage autour du bâtiment qui a obligé à entreposer un peu partout dans le bâtiment, la défaillance de l'électricien de départ qu'il a fallu remplacer et tous les aléas d'un chantier de rénovation (poussière rémanente, délai d'enchaînement des tâches plus resserré, interférences entre corps d'état plus nombreuses, hypothèses de départ à adapter en permanence à la réalité du terrain).

Enfin, le chantier peut être qualifié de très difficile et même audacieux pour tous ceux qui y ont œuvré (Maîtrise d'œuvre, entreprises et Maître d'ouvrage) car en plus des épreuves et incidents décrits plus haut, il a dû être réalisé en 32 semaines, soit environ 7 mois, dans une station de haute altitude, pas toujours bien desservie, au climat plus que rude et à l'environnement parfois hostile. ▶



Séjours



Crédit photo : Odette Bouvard et Patrick Pheulpin.



CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS

Inscriptions individuelles pour l'été dès réception de la revue Printemps Été 2008

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION À L'ATSCAF

Nos installations sont réservées aux adhérents de l'ATSCAF à jour de leur cotisation. L'adhésion ATSCAF est individuelle et obligatoire à partir de 16 ans.

Elle peut se faire à titre de membre bienfaiteur pour les personnes n'appartenant pas à l'administration des finances et non fonctionnaires.

II - DURÉE DES SÉJOURS ET MODALITÉS PRATIQUES

- **Durée** : 7 nuits, 6 jours, du samedi 17 H au samedi suivant avant 10 H, en pension complète ou en location.
- **Séjours courts** : Possibilités dans la limite des places disponibles.
- **Groupes** : Il est à signaler aux séjournants la présence de groupes dans les centres de vacances ATSCAF hors période des vacances scolaires. Contingent de chambres déterminé par l'ATSCAF.
- **Animaux** : Interdits dans TOUS les centres de vacances ATSCAF.

III - TARIFS

- **Nos tarifs** en pension complète et demi-pension sont établis par personne et par semaine, ils varient selon la capacité de la chambre et la période concernée. Les boissons et la taxe de séjour sont facturées sur place en supplément.

Tarif individuel :

Si la « somme de vos revenus déclarés en 2006
(avant tout abattement ou déduction)
Nbre de parts fiscales »

est inférieure ou égale à **9 150 €**, vous bénéficiez d'un abattement de 20 % sur le tarif indiqué en pension complète ou demi-pension. Cet abattement s'applique aux personnes à charge figurant sur votre déclaration fiscale et n'est pas cumulable avec la réduction enfants.

Tarif de groupe : Conditions particulières à partir de 15 personnes (hors vacances scolaires). Locations : nos tarifs sont établis pour un appartement avec un nombre maximum d'occupants et par semaine, sans abattement, ni réduction.

Réductions :

Les réductions pour enfants partageant la chambre d'un adulte varient selon l'âge atteint à la date de début du séjour.

Réductions enfants :

A Megève :

moins de 2 ans = **gratuit**

de 2 à 5 ans révolus = - **100 €** par semaine

de 6 à 13 ans révolus = - **70 €** par semaine

A Juan-les-Pins :

moins de 6 ans = **gratuit**

de 6 à 11 ans révolus = - **50 %**

- **Occupant seul une chambre** : le supplément, quelle que soit la période, est de **90 €** par semaine.

IV - RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Possibilité de régler votre séjour par chèque, par chèques vacances (renseignez vous auprès de votre mutuelle) ou paiement à distance (en complétant le cadre réservé sur le bulletin de réservation).

• Montant des acomptes :

- pension : **76 €** par personne et par semaine
- location : **76 €** par appartement et par semaine

• Composition d'un dossier de réservation :

- un bulletin de réservation par séjour,
 - un moyen de paiement représentant l'acompte (chèques à l'ordre de l'ATSCAF Fédérale),
 - La photocopie de la ou des cartes ATSCAF ou du justificatif d'adhésion.
- **Tout dossier incomplet sera retourné.**

Adressez ce dossier à :

ATSCAF FÉDÉRALE, SECTEUR DES SÉJOURS, 2 RUE NEUVE-SAINT-PIERRE, 75004 PARIS.

- **Règlement du solde** : Sans rappel de notre part, le SOLDE devra être SPONTANÉMENT réglé au plus tard 30 JOURS avant la date du départ. Faute de règlement après la date limite indiquée, votre réservation sera annulée et les acomptes retenus à titre de dédommagement.

V - ANNULATION ET INTERRUPTION DE SÉJOUR

1. Annulation avant le séjour :

- a) Toute annulation plus de 30 jours avant le début du séjour donne lieu au remboursement des sommes versées moins :
 - **30 €** par personne et par semaine s'il s'agit d'une pension
 - **46 €** par appartement et par semaine s'il s'agit d'une location.
- b) Toute annulation pendant la période de 30 jours précédant le début du séjour ne donne lieu à aucun remboursement. Vous restez redevable de l'intégralité du prix du séjour mais vous bénéficiez cependant automatiquement d'une assurance annulation auprès de la compagnie d'assurance Générali France (contrat n° 63.111.116.R), pendant la période des trente jours avant le séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF.

Sous réserve des dispositions du contrat* l'assureur vous remboursera les sommes versées, pour les motifs suivants :

- **Maladie grave, accident ou décès** : de vous-même, de votre conjoint (ou de la personne vous accompagnant sous réserve qu'elle figure sur la même facture), de vos ascendants ou descendants directs et/ou de ceux de votre conjoint ou de la personne vous accompagnant, de vos gendres, belles-filles.

- **Destructions** : Dommages matériels importants atteignant l'assuré dans ses biens propres, ou dans ses locaux professionnels s'il exerce une profession libérale ou dirige une entreprise, et nécessitant impérativement sa présence.

- Réquisition par le ministère.

* A l'exception des cas suivants :

- Etat de grossesse et toutes complications dues à cet état, fausse-couche, accouchement et suite, I.V.G.,
- Maladie antérieure ou chronique à la souscription du contrat, accident non consolidé au moment du départ,
- Nécessité d'effectuer une cure, un traitement esthétique, psychique ou psychothérapeutique, y compris dépression nerveuse,
- Contre-indication de vaccination ou de voyage,
- Accident occasionné par la pratique de certains sports dangereux : Varappe, bobsleigh, skéléton, hockey sur glace, plongée sous-marine, tous sports aériens,
- Guerre civile ou étrangère, émeutes, mouvements populaires,
- Participation volontaire d'une personne assurée à des émeutes ou grèves,
- Désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- Alcoolisme, ivresse, usage de médicaments, de drogues ou de stupéfiants non prescrits médicalement,
- Tout acte intentionnel pouvant entraîner la garantie du contrat.

* Démarches à effectuer :

- **Déclarer le sinistre dans les 48 HEURES après en avoir eu connaissance, directement au secteur des Séjours- ATSCAF, 2 rue Neuve-Saint-Pierre, 75004 PARIS.**

2. Interruption en cours de séjour :

Vous bénéficiez automatiquement d'une assurance interruption pendant votre séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF dûment justifiée :

* Démarches à effectuer : cf. « Annulation avant le séjour ».

* Remboursement au prorata temporis à compter du jour suivant l'événement.

VI - ASSURANCE- ATSCAF

- Du fait de votre adhésion à l'ATSCAF, vous êtes assuré pour les accidents au titre de la pratique sportive, ski inclus, par la Mutuelle des Sportifs (faire l'avance des frais et une déclaration auprès de cet organisme-contrat n° 657). Vous pouvez obtenir à des conditions préférentielles une carte neige qui vous assure une couverture supérieure et sans avance d'argent. Pour l'obtenir, renseignez-vous auprès du secteur des Séjours.

IMPORTANT : L'ATSCAF dégage sa RESPONSABILITE pour les sinistres consécutifs aux CHUTES DE NEIGE des toits et survenant sur les PAR-KINGS de nos établissements.

Séjours à thème et réductions

PRINTEMPS-été 2008

JUAN-LES-PINS

**Promotion exceptionnelle « Spécial 60^e anniversaire »
20 % de réduction* sur toute la saison (*sur tarifs 2007, hors suppléments)**

Lors de votre séjour dans notre centre de vacances « Le Fournel », vous pouvez profiter de réductions très intéressantes (jusqu'à 20% sur les tarifs publics) pour les baptêmes de plongée, ski nautique, parachute ascensionnel ou sortie kayak sur toute la saison. Inscriptions sur place.

Nous pouvons également vous faire bénéficier de notre partenariat avec Thalazur, pour suivre des soins dans leur centre d'Antibes (de 10 à 15 % de réduction sur les tarifs publics). Les réservations des soins devront se faire au moins 3 semaines avant le début du séjour directement auprès de notre correspondant Thalazur. **Marie-France ASTIER, Tél. : 01 30 56 63 13.**



SEIGNOSSE

SEJOUR GOLFIQUE « CLE EN MAINS » POUR LES GROUPES

Nous pouvons vous organiser un séjour d'une semaine à thématique golfique aux dates de votre choix (hors vacances scolaires de juillet et août) qui comprend l'hébergement pour 7 nuits, 5 green-fees, en demi-pension (petits déjeuners et diners).

Tarif par personne : 550 € (tarif accompagnateur : 340 €)

N'hésitez pas à nous contacter au moins 30 jours avant le début du séjour.



**Pour toutes ces offres,
renseignez-vous au 01.53.17.85.50.**

**Consultez également nos disponibilités
sur ces 3 centres d'été sur www.atscaf.fr**

MEGEVE

STAGE GOLF-RANDO (pour les randonnées, minimum : 7 personnes - maximum 12 personnes)

- Période du 05.07 au 12.07.2008

- Programme : golf les lundi et jeudi (golfs de Megève et Chamonix) et randonnées accompagnées par un guide professionnel les mardi et vendredi (niveau randonneur moyen)

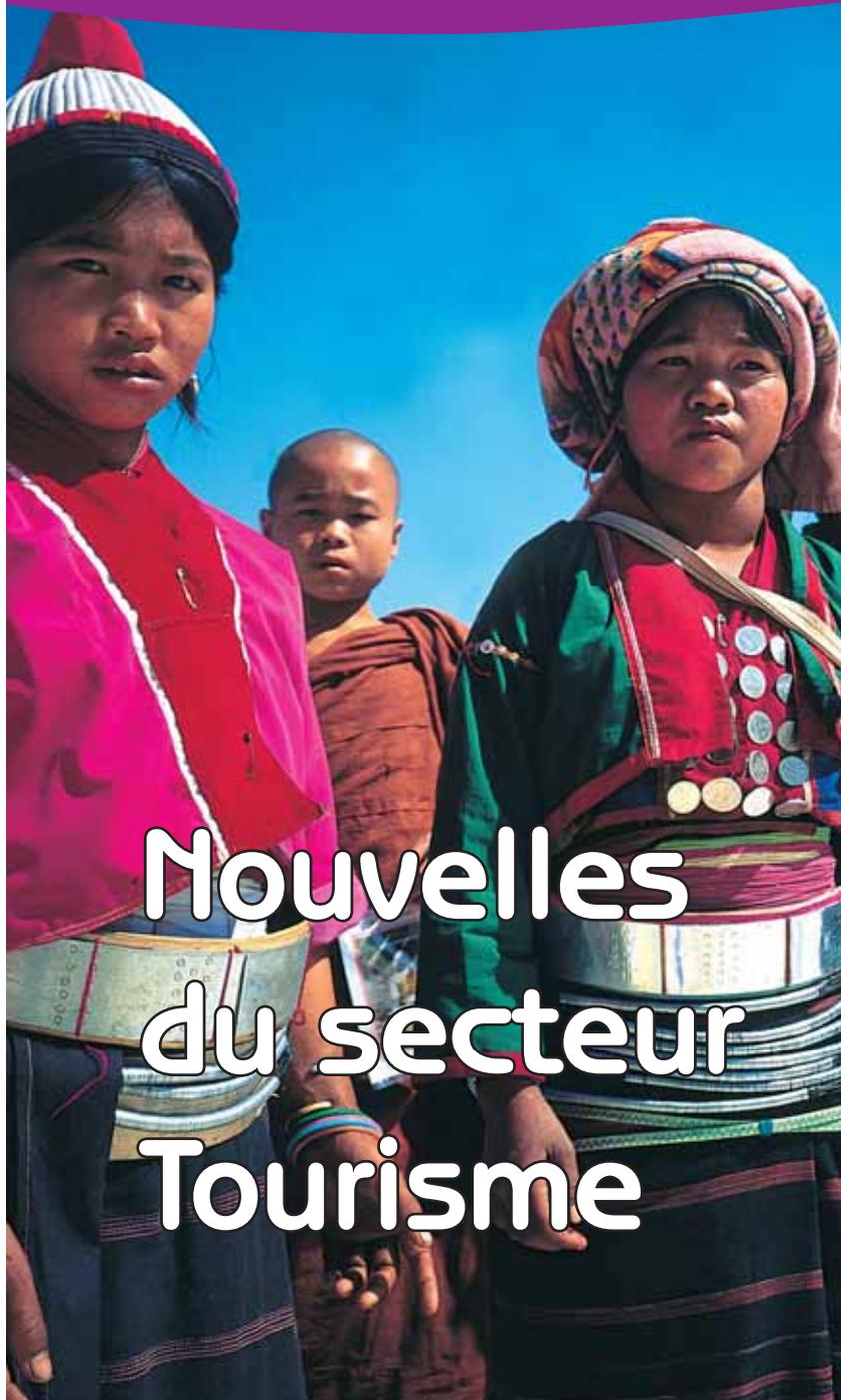
- Prix : 200 € par personne (hors hébergement et hors transport), les paniers pique-nique sont fournis

Possibilité pour les non golfeurs accompagnateurs de faire les sorties randonnées (règlement sur place)

Inscriptions sur le Bulletin de réservation Séjours ci-joint.

Si ce programme vous intéresse sur une autre période (uniquement en juillet), n'hésitez pas à nous contacter, au moins 1 mois avant le début du séjour, pour que nous puissions l'organiser (minimum requis : 7 personnes pour la randonnée).

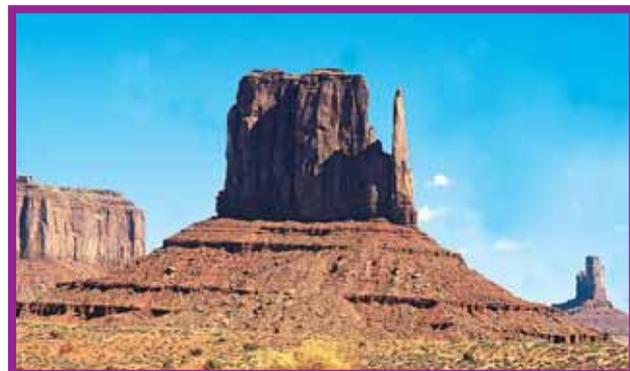




Nouvelles du secteur Tourisme

> Opération
un bateau pour le Sri Lanka

Une famille fière
et heureuse.
Merci à tous
nos voyageurs.



■ VOYAGES COMPLETS

(inscription en liste d'attente seulement)

- > **Venise et la Vénétie** du 18 au 24 Mai (1 820 €)
- > **Transibérien Russie, Mongolie, Chine** du 04 au 23 Juillet (4 240 €)
- > **Parc Ouest des USA** du 05 au 21 Septembre (3 360 €)
- > **Yunan Tonkin** du 13 Octobre au 04 Novembre (3 400 €)
- > **Egypte croisière du 60^{ème} anniversaire**

*Un de ces voyages vous intéresse ?
n'hésitez pas nous consulter car des places
peuvent se libérer suite à une annulation*

■ PLACES DISPONIBLES avec départ garanti sur les voyages suivants :

- > **Hongrie** du 14 au 21 Mai (1 580 €) : 2 places
- > **Chine** du 06 au 20 Mai (2 630 €) : 2 places
- > **Istanbul** du 30 Mai au 03 Juin (1 070 €) : 2 places
- > **Allemagne** du 08 au 15 Juin (1 620 €) : quelques places
- > **Côte Est Canada USA** du 10 au 22 Juin (2 630 €) : quelques places
- > **Nord de l'Irlande et Irlande du Nord** du 21 au 28 Juin (1 700 €) : quelques places
- > **Scandinavie** du 06 au 21 Juin (4 800 €) : 2 places
- > **Sichuan Tibet et le train le plus haut du monde** du 02 au 21 Juillet (4 285 € au lieu de 4 485 €) : 3 places
- > **Argentine du Nord** du 05 au 21 Septembre (3 360 € au lieu de 3 845 €) : quelques places
- > **Rhodes et les îles grecques** du 13 au 27 Septembre (2 470 €) : quelques places

*Lors de la parution de cette brochure,
un de ces voyages sera peut être déjà complet,
dans ce cas, votre inscription sera portée
en liste d'attente.*

Programme 2009

Il n'est pas trop tôt pour rêver... en avant-première, découvrez le programme des voyages 2009 avec de nombreuses nouveautés et des circuits exceptionnels !

◀ JANVIER ▶

- > **Mali-Pays Dogon** : de Tombouctou au fleuve Niger et au mystérieux pays dogon
- > **Nicaragua** : des villes coloniales aux sites archéologiques, des volcans à la côte pacifique • **Nouveauté**

◀ FÉVRIER ▶

- > **Mexique Colonial** : la découverte du monde colonial et de ses splendeurs baroques
- > **Laos** : du Nord au Sud au fil du Mékong
- > **Costa Rica** : un superbe trekking dans un pays 100 % nature • **Nouveauté**

◀ MARS ▶

- > **Thaïlande** : la reprise d'un grand classique qui résume tous les charmes de l'Asie

◀ AVRIL ▶

- > **Iran** : de Téhéran à Shiraz, de Persepolis à Ispahan, les plus beaux sites de l'ancienne Perse
- > **Shikim Bouthan** : un circuit d'exception avec le festival de Paro • **Nouveauté**

◀ MAI ▶

- > **Arménie-Georgie** : • **Nouveauté**
- > **Espagne** : sur les traces de Saint Jacques de Compostelle • **Nouveauté**

◀ JUIN ▶

- > **Etats baltes** : Estonie, Lituanie, Lettonie, trois étapes de charme sur la Baltique
- > **Australie** : l'île-continent avec un voyage « spécial budget » • **Nouveauté**

◀ JUILLET ▶

- > **Sri Lanka** : Voyage « spécial enfants » • **Nouveauté**

◀ SEPTEMBRE ▶

- > **Ethiopie** : toutes les beautés de l'Abyssinie dans une Afrique différente
- > **Allemagne** : festival Beethoven à Bonn • **Nouveauté**
- > **Ouzbékistan** : l'Asie Centrale et ses merveilles
- > **Afrique du Sud** : tous les visages de l'Afrique en un seul pays !

◀ OCTOBRE ▶

Après le succès de la croisière du 60^{ème} anniversaire de l'ATSCAF,

- > **Le « voyage de l'année »** : un voyage événement encore à l'étude dont vous découvrirez la destination dans un prochain n° d'ASV ! • **Nouveauté**

◀ NOVEMBRE ▶

- > **Inde** : un circuit exceptionnel avec les plus beaux sites de l'Inde du Nord • **Nouveauté**
- > **Birmanie** avec les fêtes du lac Inlé et un nouveau circuit.

◀ DÉCEMBRE ▶

- > **Cuba** : la reprise d'un grand classique « revisité » par l'ATSCAF !

Et maintenant demandez le programme !...

Pour une parfaite information de ses adhérents et une complète réussite de ses voyages, l'ATSCAF ne publie les programmes détaillés des circuits que lorsque toutes les prestations prévues (hôtels, vols, visites, etc.) sont confirmées et garanties, et les prix arrêtés. Les parutions des programmes sont donc échelonnées dans le temps. Pour les recevoir dès leur parution, merci d'utiliser le bon de demande ci-après si vous ne l'avez déjà fait.

Nom :

N° d'adhérent :

Adresse :

.....

N° de téléphone (bureau et domicile) :

E-mail :

Programmes demandés :

.....



Rapport d'activité 2006/2007

Si l'exercice 2006/2007 aura été marqué par une réforme profonde du mode de fonctionnement de l'ATSCAF avec le changement de position statutaire de ses agents, il n'en demeure pas moins que tous les secteurs d'activité ont assuré avec succès l'intégralité de leur programmation et qu'enfin, après plusieurs années de recul et grâce à l'effort de tous, le nombre global d'adhérents est reparti à la hausse (+ 1 279 par rapport à l'exercice précédent, soit 47 965 adhérents).

“ C

Côté sports : 8 trophées nationaux ont été organisés au cours de la saison avec un nombre conséquent de participants pour chacun d'entre eux : 141 compétiteurs au ski, 93 au badminton, 84 au bowling... Sur le

plan international, les performances de la délégation française au 52^e Tournoi International des Finances au Luxembourg ont laissé apparaître, pour certaines disciplines, des marges de progrès face à des équipes étrangères, il est vrai, de plus en plus entraînées.

- **Côté culture** : l'activité a été particulièrement intense cette année puisqu'aux traditionnels salons ou festivals tels que le salon des arts plastiques ou le festival des musiques sont venus s'ajouter le prix de la nouvelle, le concours de la poésie et, dernière née des manifestations nationales, les 1^{er} rencontres œnologiques organisées brillamment par l'ATSCAF du Maine-et-Loire.

- **Côté séjours** : les résultats générés par l'exploitation des centres de vacances, aussi bien pour la saison d'hiver que d'été, sont exceptionnels et dépassent, pour la première fois, les 770 000 €. Cette performance permet ainsi d'aborder les grandes opérations de rénovation (Val d'Isère en 2007 et Méribel un peu plus tard) avec plus de sérénité.

- **Côté voyages** : l'exercice s'est achevé sur une baisse du résultat global d'environ 4 % avec un recul plus marqué pour les voyages « maison », essentiellement dû à une programmation plus resserrée du nombre de destinations.

- Enfin, **côté informatique et communication**, de nouveaux supports de communication ont été mis en place pour la promotion des centres de vacances (affiches et dépliant de Seignosse). Le développement de la nouvelle application informatique pour la gestion des adhésions s'est poursuivi avec la mise en place de phases test auprès d'associations locales.

> Culture

SUBVENTION : 98 756 €

■ Manifestations 2007

- Les 1^{er} Rencontres œnologiques organisées à Trélazé du 22 au 24 juin 2007 par l'ATSCAF du Maine et Loire, en partenariat avec la Fédération, ont permis aux 24 participants de découvrir et de déguster les vins de la région vinicole du Val-de-Loire et ses différentes appellations.

- Le Salon national interfinances de la photographie a été organisé par l'ATSCAF de la Monnaie de Paris, en partenariat avec la Fédération, et s'est déroulé dans les locaux de la Monnaie du 6 au 22 juin 2007 puis sur Bercy du 4 juillet au 4 septembre. 875 photos ont été reçues, émanant de 26 associations.

- Le 8^e Festival des musiques a été organisé par l'A.T.S.C.A.F. Paris, en partenariat avec la Fédération, les 16, 17 et 18 novembre 2007. Plus de 10 ATSCAF étaient représentées, cette nouvelle édition du Festival des musiques a confirmé le succès de cette manifestation très attendue.

- Le Prix de la nouvelle et le Concours de poésie a été organisé par la Fédération. Parmi 42 poèmes et 23 nouvelles, le jury a décerné quatre prix et un « coup de cœur » remis aux lauréats à l'occasion du vernissage du Salon des arts plastiques, le 13 décembre 2007.

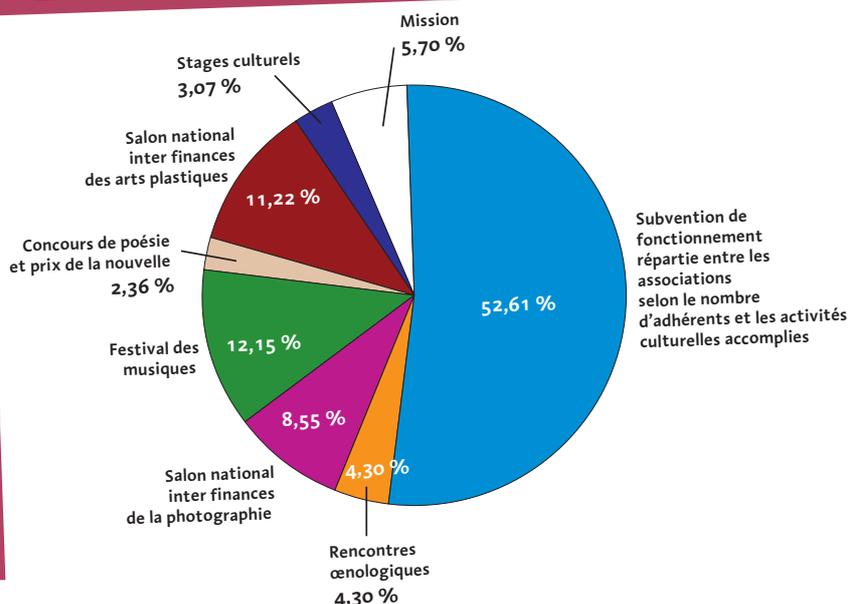
- Le 48^e Salon national interfinances des arts plastiques s'est déroulé à Bercy du 5 décembre 2007 au 14 janvier 2008. 166 œuvres (tableaux, sculptures et icônes) étaient présentées par 97 artistes de toute la France.

En 2007, le secteur a également monté des stages :

- **ÉCRITURE** à l'Hostellerie du Maine-Brun en Charente, du 25 au 27 mai 2007 animé par Eric ROUZAUT.

- **PHOTO** animé par Jean-Pierre BUFFEIRE à Megève, au centre de vacances ATSCAF, du 21 au 28 juillet 2007.

- **BRIDGE** animé par Jean MARTIN, au centre de vacances ATSCAF de Seignosse le Penon du 8 au 15 septembre 2007. ▶



> Tourisme

CHIFFRE D'AFFAIRES : 4 332 786 €

■ Les résultats

Les résultats 2006/2007 sont en légère baisse par rapport à l'exercice précédent, toutefois l'activité du tourisme est soutenue en dépit d'un contexte politique et économique assez peu favorable. La répartition entre les voyages de groupe et les voyages agences reste inchangée ce qui témoigne de l'adéquation de nos prestations avec les attentes de nos adhérents.

■ Voyages ATSCAF

Il est constaté une baisse du nombre de participants (17,4 %) par rapport à l'excellent exercice antérieur qui s'explique par la diminution du nombre de voyages proposé (27 contre 31), ceci pour permettre une meilleure organisation du service. Cependant, la baisse du résultat est moindre en raison d'un remplissage moyen qui reste bon (80 % en moyenne).

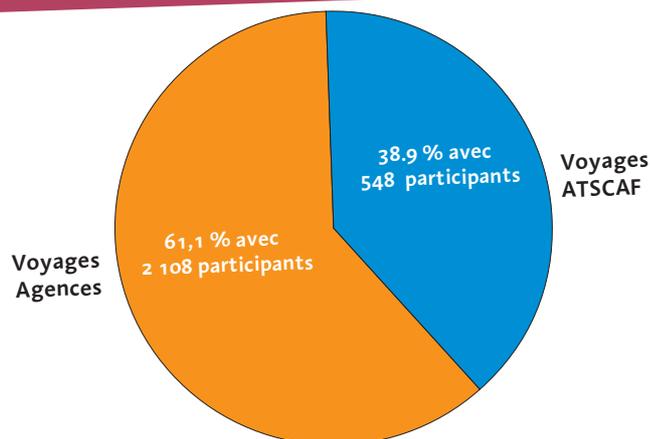
L'effort de renouvellement entrepris ces dernières années se traduit par la réussite des grands circuits qui sont tous partis complets, alors que les petits voyages sont moins demandés.

■ Voyages agences

Le volume d'activité reste soutenu malgré un contexte concurrentiel de plus en plus marqué par les grandes surfaces et les ventes directes par Internet ; cette situation se traduit par une légère hausse du nombre de participants (0,7 %) et une baisse du résultat limitée à 1 %.

Les voyageurs « historiques » accusent une baisse sensible au profit de voyageurs plus récents ou plus spécialisés.

Aucun voyage organisé pour les associations locales. ▶



Activités

> Séjours

CHIFFRE D'AFFAIRES : 2 456 637 €

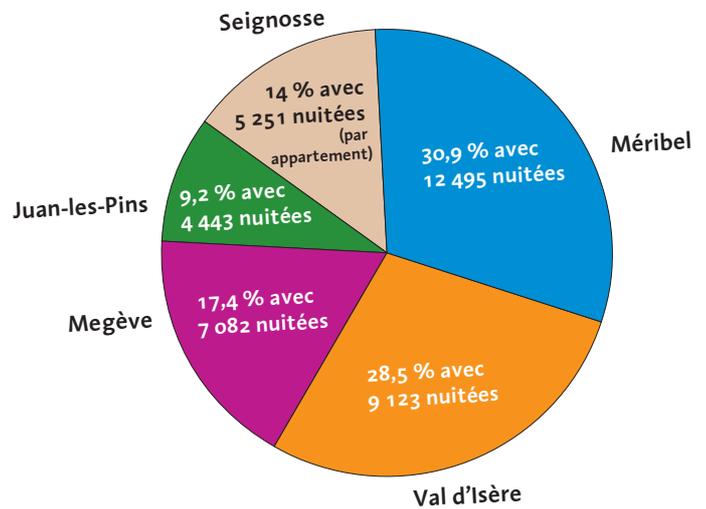
■ Les résultats

- Les résultats des saisons hiver 2006/2007 et été 2007 sont respectivement en hausse de 14,2 % et 29,2 %. Ces bons résultats sont dus à une diminution conséquente des dépenses sur l'hiver, conjuguée à une augmentation des recettes sur l'été, suite à une fréquentation plus importante (+16,5 %).

■ La politique des centres

Le centre de Val d'Isère a été entièrement rénové. Coût des travaux : 2 000 000 €.

La prochaine rénovation concernera le centre de Méribel. ▶



> Sports

SUBVENTION : 690 884 €

L'activité du secteur s'est articulée autour des thèmes principaux :

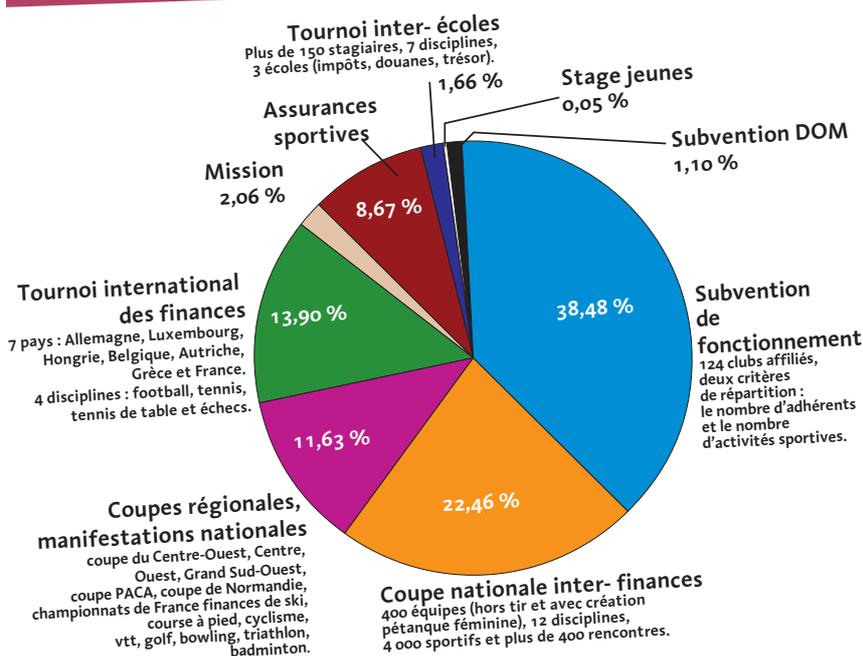
- **la CNIF** : les finales et la remise des coupes se sont déroulées le 5 mai 2007 sur les installations de l'US Métro à la Croix de Berny (92) et du gymnase Lionel Terray à Antony.

- **le tournoi international des finances** était organisé cette année par le Luxembourg. La France a terminé à la 5^e place en se classant 4^e aux échecs, 5^e au football, 3^e en tennis de table et 6^e en tennis.

- **la coupe inter écoles financières** était organisée par l'école nationale des Impôts de Clermont-Ferrand du 6 au 8 juin 2007.

- **les manifestations nationales** : le ski à Méribel, le golf à Seignosse, la course à pied à Bourron Marlotte, le bowling à Lomme, le cyclisme à Sangatte, le vtt à Autrans, le triathlon à Lacanau et le badminton à Boulogne-sur-Mer.

- **les coupes régionales** : au nombre de 6, elles ont couvert la quasi-totalité du territoire : la coupe de l'ouest à La Pommeraye, la coupe du centre à Saint-Doulchard, la coupe du centre-ouest à Vichy, la coupe Grand Sud-Ouest à Hagetmau, la coupe de Normandie à Houlgate et la coupe PACA à Savines. ▶





“A S.V. : L'association « Courir pour la Vie, Courir pour Curie » dont vous êtes actuellement le Président est née, il y a 20 ans. Quel bilan dressez-vous de ces 20 dernières années consacrées à la lutte contre le cancer développée à l'Institut Curie ?

Dominique Ancelin, Président de l'Association « Courir pour la Vie, Courir pour Curie » :

Cette association a été créée effectivement en 1988, elle est née d'un drame, celui de parents dont la fille unique âgée de 20 ans, décède d'un cancer. Ce père fonctionnaire au Ministère des finances est passionné de course à pied, il va envisager de réaliser une action pour sensibiliser le plus grand nombre à la lutte contre le cancer, une action qui associe un défi physique, symbole de la vie à un défi financier symbole de la générosité et de la solidarité, au bénéfice de l'Institut Curie. Les 33 heures contre le cancer sont nées. Le Ministère et notamment, l'ATSCAF et le Trésor Public sont ses premiers soutiens. 20 ans après, l'ATSCAF est toujours là pour organiser des animations qui permettent de collecter des fonds pour l'Institut Curie.

Le bilan sportif, c'est plus de 6 200 000 km parcourus, plus de 845 000 participants, 3 000 inscriptions communales ont été enregistrées, mais ce qui est le plus important, c'est 4 000 000 d'euros qui ont été reversés à l'Institut Curie, faisant de l'Association « Courir pour la Vie, Courir pour Curie », le 1^{er} donateur de cet Institut. Ces 4 000 000 d'euros ont permis l'achat de matériels de haute technologie, mais aussi le financement de programmes de recherche, tel que depuis 2 ans, le développement du diagnostic précoce et des traitements du Rétinoblastome, tumeur de l'œil chez l'enfant.

A.S.V. : Effectivement, on peut apprécier ces résultats comme positifs, l'association ne rencontre-t-elle pas pourtant des difficultés pour mobiliser ?

D.A. : Oui ce sont des résultats positifs, mais il faut continuer de mobiliser, malgré les difficultés. La difficulté majeure tient à notre absence de représentativité ou d'accompagnement des organisateurs sur le terrain. Effectivement, lorsque cette association avait le soutien du réseau du Trésor Public, un maillage de proximité avec les communes s'était tissé pour encourager les collectivités à relever le défi, et donc naturellement le nombre de communes était chaque année en augmentation. Mais à l'époque le concept était nouveau et la concurrence moins vive dans les diverses opérations humanitaires proposées mainte-

Courir pour la vie Courir pour Curie

nant par d'autres associations, pour d'autres causes, aussi justes les unes que les autres. De plus, le facteur « lassitude des bénévoles dans les communes » est à prendre en compte. Très souvent l'animation repose sur les mêmes personnes.

Pour toutes ces raisons, et si l'Association veut maintenir son action humanitaire, elle doit mobiliser et notamment pouvoir faire appel à tous les sportifs, bénévoles ou adhérents des associations, telles que l'ATSCAF, puisque vous êtes répartis sur toutes les régions. Cette mobilisation, notamment du réseau de l'ATSCAF, permettrait de trouver des relais qui nous représenteraient auprès des instances locales, qu'elles soient municipales ou associatives.

A.S.V. : Qu'envisagez-vous d'organiser comme opération pour commémorer ces 20 ans ?

Nous réfléchissons à l'organisation d'un concert de la Garde Républicaine, à l'organisation d'une exposition photographique sur les matériels qui ont été achetés à l'Institut Curie grâce aux dons collectés pendant les 20 ans. Ces projets ne sont pas encore arrêtés complètement avec les institutions concernées. J'ai bon espoir qu'on puisse les réaliser.

Ensuite, au-delà de ces 20 ans, il faudra continuer à motiver, à dynamiser la générosité pour trouver des fonds pour la recherche contre le cancer. Les chercheurs en ont besoin, les malades veulent avoir de l'espoir et sentir que ceux qui le peuvent se mobilisent pour eux. ▀

Interview



1990

UN NOUVEAU CONCEPT DE SOLIDARITE

33 heures contre le cancer. Il s'agit de relever un double défi sportif (parcourir la plus longue distance) et financier (collecter la plus forte somme d'argent qui sera versée à l'Institut Curie.

1991

Pour lancer les « 33 heures contre le cancer » à Roissy-en-Brie, Christian parcourt 8212 km avec ses amis du Ministère et de Roissy-en-Brie sur un circuit de 1700 mètres pendant 24 heures. A lui seul, il effectuera 144 kms

DEPUIS 1991, l'association propose, chaque année, aux communes de France, d'organiser une manifestation de générosité et de solidarité en associant course à pied et collecte de fonds.

Quelques chiffres témoignent de la réussite de son engagement : en 16 ans, dans 3100 communes, 862445 participants ont parcouru 4.4 millions de km et 4 millions d'euros ont été collectés, ce qui fait de l'association le premier collecteur de l'Institut. ▀

Christian Gorce, vingt ans d'engagement

1986

Christian Gorce, peintre au Ministère de l'économie et des finances, perd sa fille unique Laëtitia, emportée par un cancer à l'âge de 20 ans.

1988

Christian Gorce crée l'Association « Courir pour la vie, Courir pour Curie » avec l'aide des municipalités de ROISSY EN BRIE (Seine et Marne), où il réside et de CONFOLENS, dont il est originaire.

1989

UN DEFI PERSONNEL

Coureur à pied, Christian Gorce souhaite associer le dépassement physique, symbole de la victoire contre la maladie, à la générosité au profit de l'Institut Curie. Il parcourt 500 km en 8 jours, de Roissy-en-Brie à Confolens où sa fille Laëtitia repose.

Il recueille 350 000 Francs dans les 9 communes traversées.

Résultat : Acquisition d'une gamma caméra grâce aux dons

Le soutien permanent de l'ATSCAF PARIS

En 20 ans, le soutien de l'ATSCAF Paris ne s'est jamais démenti. Si la Fédération a été très présente lors des étapes de lancement précédemment évoquées, l'ATSCAF Paris, même une fois le Ministère de Tutelle désengagé, a toujours aidé et appuyé l'association courir pour la vie, courir pour curie, en étant particulièrement présente pour les temps forts des manifestations annuelles parisiennes.

SALUONS ici les efforts des sections golf, Magadis, pétanque, théâtre, œnologie, Modern Jazz. Toutes ces sections ont multiplié les heureuses initiatives trouvant des carrefours d'échanges entre leur passion et le double défi de courir pour la vie.

L'ATSCAF Fédérale, en 2007, s'est remise en course et, grâce aux organisateurs des championnats nationaux de course à pied et de triathlon, a récolté des fonds en organisant un loto sur chaque site.

Les gros lots mis en jeu, à savoir un séjour pour deux personnes dans un centre ATSCAF et un séjour offert par l'ATSCAF Paris dans un mobil-home près du cap d'Agde, seront reconduits pour l'édition 2008.

Dans le cadre de notre accord de partenariat 2008, nous nous tournerons probablement vers des manifestations culturelles qui restent encore à déterminer.



Club de l'ATSCAF-PARIS



Le **CG MINEFE** propose à ses adhérents, débutants ou confirmés, une aide personnalisée et un programme d'activités axé sur la formation et l'entraide. Il permet de faciliter les échanges et les contacts avec tous les fonctionnaires du MINEFE qui s'intéressent

principalement à la généalogie.

Le **CG MINEFE**, enfin, offre la possibilité d'échange d'informations avec d'autres cercles ou clubs de généalogie.

L'**OCTROI**, bulletin trimestriel, est mis gracieusement à la disposition de chaque adhérent(e).

Les adhérent(e)s peuvent aussi échanger par le biais d'un groupe de discussion (http://fr.groups.yahoo.com/group/genea_minefi/).

Outre les informations relatives à la vie du Cercle, vous y trouverez des articles rédactionnels sur différents thèmes, des généalogies d'adhérent(e)s ou de personnalités célèbres, une rubrique « questions/réponses »...

Vous aussi, dans votre association locale, vous avez envie de partir à la recherche de vos ancêtres, le Cercle de Généalogie du MINEFE et l'ATSCAF-PARIS seront heureux de vous aider à réaliser vos envies !

Contact : Marielle HERENT : 01 44 87 75 53

P.S : L'adhésion au Cercle de Généalogie du MINEFE est subordonnée à celle de l'ATSCAF.

1 Clin d'œil aux anciens bâtiments de l'Octroi à l'entrée du MINEFE

A la recherche de vos ancêtres avec le Cercle généalogique du MINEFE (CG MINEFE)

Voici un an, le Cercle généalogique du MINEFE voyait le jour sous l'impulsion de l'ATSCAF-PARIS sur proposition de M. VERDIER, Directeur des personnels et de l'adaptation de l'environnement professionnel.

L'un de ses parrains fut Jean-Louis BEAUCARNOT, le pape de la généalogie en France, qui nous honora de sa présence lors d'une brillante conférence de lancement devant une salle comble.

Aujourd'hui nous sommes 81 adhérent(e)s.

Bulletin d'inscription

ATSCAF PARIS - CERCLE DE GÉNÉALOGIE DU MINEFE - CG MINEFE

Adhérent(e) ATSCAF N°

(L'adhésion à l'ATSCAF est obligatoire pour adhérer au Cercle de Généalogie).

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Adresse professionnelle :

Téléphone : Adresse Courriel :

Montant annuel de la cotisation : 10 € (par chèque bancaire ou postal ou en numéraire).

Je désire adhérer au Cercle de Généalogie du MINEFE pour l'année 2008.

À Paris, le/...../.....

Signature:

Bulletin à renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

À l'attention de M^{me} Brigitte MARCELAUD, Trésorière - Cercle de Généalogie - CASC - 143 rue de Bercy - 75012 PARIS

Brest - Grande fête maritime internationale du 11 juillet au 17 juillet 2008



Du matin jusqu'au soir, des centaines de voiliers, appareillent et rentrent au port. Les animations se succèdent à l'intérieur de la rade et sur les quais pour le plus grand plaisir des visiteurs. C'est le

patrimoine maritime vivant de tous les pays qui s'expose. Pour ce rendez-vous des marins du monde entier, nous vous proposons par l'intermédiaire de l'ATSCAF Finistère de réserver vos places et de bénéficier de tarifs préférentiels. ▶

	TARIF ATSCAF	TARIF
-12 ans gratuit	-	-
Billet 1 jour adulte	11,00 €	13 €
Billet 1 jour jeune (12/18 ans)	9,00 €	10 €
Forfait 3 jours adulte	29,00 €	31 €
Forfait 3 jours jeunes (12/18 ans)	25,00 €	26 €

Pour toute commande et information complémentaire, contacter l'ATSCAF Finistère - **Hélène Tanguy 02 98 10 33 74 - atscaf29@wanadoo.fr**

Grand prix de France de F1 du 20 au 22 juin 2008



Le circuit de Nevers-Magny-Cours verra le retour des monoplaces de la F1 et leurs pilotes le week-end des 20-21-22 juin 2008, avec quelques nouveautés :

- à vous, l'opportunité d'arpenter la voie des stands le jeudi après-midi, et de découvrir le tracé du circuit en bus ;
- à vous, la possibilité de pénétrer au cœur du Village F1 même avec un billet « enceintes générales » le samedi toute la journée ;

- à vous, l'excitation de fouler la piste dès le Grand Prix terminé pour accéder au pied du podium.

Désormais, l'organisation de cette épreuve appartient à la Fédération Française du Sport Automobile. Des tarifs spécifiques ont été mis en place pour les comités d'établissements, avec des remises de 14 % sur les enceintes Golf et gradins Est, de 20 % sur les tribunes C, G et I et de 50 % pour les enfants de moins de 15 ans sur ces mêmes places. A noter cette année, aucune augmentation des tarifs par rapport à 2007 !

Les places dans les autres tribunes sont disponibles au prix public.

IMPORTANT : L'ATSCAF 58 propose aux amateurs de vitesse la possibilité de réserver, avant le 30 avril 2008, des places aux tarifs CE. Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires et réserver des places, vous pouvez contacter : Serge TISSIER – CNFP Nevers – 03 86 71 54 34 ou serge-j.tissier@dgi.finances.gouv.fr ▶

SPORTS

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
2 et 3 mai	14 ^e Trophée de Bowling	Colmar	ATSCAF Haut-Rhin
31 mai au 2 juin	9 ^e Trophée de Badminton	Saint-Julien-en-Genevois	ATSCAF D Genevois
13 au 15 juin	14 ^e Championnat de V.T.T	Lac de Malsaucy	ATSCAF Haute-Saône
6 septembre	18 ^e Trophée TRIATHLON	Lacanau	ATSCAF Gironde
11 au 14 septembre	20 ^e Trophée Cycliste	L'Alpe-d'Huez	ATSCAF Isère
16 au 20 septembre	18 ^e Trophée de Golf	Domaine des Ormes	ATSCAF Ille-et-Vilaine

CULTURE

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
10 mars	Printemps des Poètes Remise des prix	Bercy - Paris	Fédération
7 au 11 mai	Jeux de l'Esprit	Arles	ATSCAF Bouches-du-Rhône & Fédération
6 au 8 juin	Week-End du Salon national interfinances de la Photographie	Mont-de-Marsan	ATSCAF Landes & Fédération
5 au 12 juillet	Stage photo	Megève	Fédération
16 au 23 août	Stage photo	Megève	Fédération
25 au 28 septembre	Festival de Théâtre	Arras	ATSCAF Arras Artois & Fédération
27 septembre au 4 octobre	Stage Bridge	Juan-les-Pins	Fédération

Dernière minute Amis marcheurs Venez nombreux !

Dimanche 27 avril 2008 :

20^e édition de la randonnée de la Côte Fleurie (Caen/Villiers-sur-Mer) organisée par l'ATSCAF du Calvados

Inscription :

Secrétariat de l'ATSCAF
Trésorerie principale du Calvados
7, bd Bertrand - 14034 CAEN
Tél. : 02 31 38 42 82
atscafcalvados@wanadoo.fr

Séjours & Détours

Arts - Sports - Voyages

Revue trimestrielle de l'ATSCAF - N° 187 - Décembre 2007

« Pour partir où vous voulez, quand vous voulez, comme vous voulez... »

Pour des vacances de qualité dans de très beaux sites

Consultez notre publication

« Séjours et Détours », vous y trouverez tous les renseignements utiles sur les centres de vacances ATSCAF et sur les voyages aux destinations multiples. »

Votre délégué le tient à votre disposition.

**Sur www.atscaf.fr
aussi !**

PRINTEMPS-ÉTÉ 2008

www.atscaf.fr

